

SÉANCE DU 13 AVRIL 2016

Présents : GUILHERMET Manuel, POURROY Ivan, PELLOUX-PRAYER Marion, POUILLY Jean-Marie, UZEL Nicolas, CRON Lionel, MORIN Claire, FORIEL Laurent,

Excusé(s) : WOLTRAGER Maurice qui a donné pouvoir à POURROY Ivan, GRAVELOT Franck qui a donné pouvoir à POUILLY Jean-Marie, RIQUET Guy qui a donné pouvoir à GUILHERMET Manuel,

Absent : MILLON Cédric

VOTE DES TROIS TAXES D'IMPOSITION 2016

Lors de la séance, le Conseil Municipal a décidé de modifier les taux d'imposition des trois taxes de 1.5 %. Pour 2016, les taux sont donc les suivants :

Taxe	Taux d'imposition de 2015 de la commune	Taux moyens de 2015 national	Taux moyens de 2015 départemental	Taux d'imposition 2016 de la commune
		Pour les communes de même population		
d'Habitation	9,42	24.19	10.46	9,56
Foncière (bâti)	11,17	20.52	18.20	11,34
Foncière (non bâti)	37,24	49.15	57.27	37,80

Pour la commune, le produit attendu de ces impôts représente un montant estimé à 136 794.62 €

SÉANCE DU 27 AVRIL 2016

Présents : GUILHERMET Manuel, POURROY Ivan, PELLOUX-PRAYER Marion, POUILLY Jean-Marie, WOLTRAGER Maurice, GRAVELOT Franck, RIQUET Guy, MORIN Claire, FORIEL Laurent, MILLON Cédric,

Excusé(s) : UZEL Nicolas, CRON Lionel qui a donné pouvoir à GUILHERMET Manuel

BUDGET COMMUNE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

En section d'exploitation, il a été réalisé 442 786.20 € de dépenses et il a été perçu 860 894.88 €, soit un excédent cumulé de 418 108.68 €. En section d'investissement, les dépenses se sont élevées à 704 530.01 € et il a été perçu 441 206.75 €, soit un déficit de 263 323.26 €.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Le détail des prévisions budgétaires a été travaillé en Commission des Finances le 7 avril dernier.

Le présent budget est présenté et voté avec les reprises de résultats de fonctionnement et d'investissement constatés au 31/12/2015. Les dépenses et les recettes de la section d'exploitation s'équilibrent à 554 253.42 € et la section d'Investissement à 631 467.68 €.

Pour 2016, il est prévu en section d'investissement :

- La régularisation du terrain de la Rue des Charmilles (Déclaration d'utilité Publique)
- L'achat de terrains du Chemin des Buissons
- L'achat de terrains du Chemin de l'Eglise à St Nazaire
- Le solde des travaux d'extension et requalification de l'Ecole
- Travaux de voirie (programmes 2015 et 2016).
- Travaux de mise en accessibilité des bâtiments recevant du public
- Révision du Plan Local d'Urbanisme

REQUALIFICATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE – EMPRUNT-RELAIS AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE LOIRE DRÔME ARDÈCHE (L.D.A)

Dans l'attente de percevoir les soldes de subventions (État et Département) et de percevoir le Fonds de Compensation de la TVA sur les travaux de requalification et extension de l'école primaire, un crédit-relais de 150 000 Euros est contracté auprès de la CAISSE D'ÉPARGNE L.D.A, à un taux fixe de 1.09 %

ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS – DEMANDE DE SUBVENTION DÉPARTEMENT

Un dossier de demande de subvention auprès du Département au titre de la Dotation Solidarités Territoriales – Aide aux projets Patrimoine, est déposé pour la mise en conformité des bâtiments recevant du public dont le détail est ci-après :

DEVIS DE BASE		Montant HT
Mairie		
Extérieur	Création d'une place de stationnement conforme PMR	250,00 €
Salle basse de la Mairie		
Extérieur	Création d'une place de stationnement avec cheminement dur pour fauteuil conforme PMR	1 750,00 €
Intérieur	Installation d'un lavabo et d'un WC PMR	941,00 €
Intérieur	Installation Lavabo collectif dans la salle de garderie	936,00 €
Intérieur	Cuisine Cantine - Installation d'un robinet mitigeur bioproc + raccordement électrique	586,00 €
Sous-total Mairie/Salle Basse		4 463,00 €
Salle des fêtes		
Intérieur	Création d'un espace d'accueil conforme au bar	500,00 €
	Toilettes - Modification lavabo PMR	600,00 €
Sous-total Salle des Fêtes		1 100,00 €

MONTANT DU PROGRAMME - DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 563,00 €
---	-------------------

CITY STADE –DEMANDES DE SUBVENTIONS

Des dossiers de demandes de subventions sont déposés auprès :

1. du Département de la Drôme au titre de la Dotation Solidarités Territoriales –Aide aux projets Patrimoine
2. et de Valence Romans Sud Rhône Alpes au titre du Fonds de Concours sur le projet de city-stade pour un montant estimé de

DEVIS DE BASE DES TRAVAUX	
Terrassement, enrobés pour la plateforme	12 641,80 €
Montage et installation	12 716,00 €
Traçage	2 500,00 €
Montant total	27 857,80 €

CITY-STADE – EMPRUNT DE 80 000 € AUPRÈS DE LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHÔNE ALPES

Afin de permettre la négociation pour l'achat du terrain et la réalisation de ce projet, il serait nécessaire de contracter un emprunt de 80 000 € auprès du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes remboursable en 15 ans au taux fixe de 1.50 %.

BUDGET – SUBVENTION À L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE JAILLANS ET DES COMMUNES AVOISINANTES

L'association nous ayant fait parvenir les comptes rendus moral et financier, le conseil municipal décide de verser une subvention d'un montant de 500 € à l'Association « Familles Rurales de Jaillans et des communes avoisinantes ».

Prochain conseil municipal : mercredi 25 mai à 20h.